Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 76 (2014)

Heft: 12

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Cours de conduite

Cours G40

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite G40 est autorisé à conduire des tracteurs agricoles et des véhicules exceptionnels roulant à 40 km/h au maximum. Le G40 est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et annoté dans le permis de conduire.

Conditions de participation

- Un permis de conduire de catégorie G
 Un tracteur avec dispositif de protection du chauffeur (vitesse maximale
- tion du chauffeur (vitesse maximale de 30 ou 40 km/h) pour la première journée
- Un tracteur et une remorque agricole pour la seconde journée (poids garanti de la remorque d'au moins 3500 kg). L'assurance du véhicule incombe au participant.

Confirmation de l'inscription

Après s'être inscrits, les participants reçoivent une confirmation. Cette dernière les autorise à s'exercer pendant un mois au volant d'un tracteur roulant à 40 km/h. Quant à la remorque, elle sera amenée sur les lieux du cours par les participants eux-mêmes, en empruntant le chemin le plus direct.

Prix du cours

Membres CHF 580.— (non-membres CHF 630.—), ristourne de CHF 100.— par le Fonds de sécurité routière.

En cas d'annulation deux semaines avant le début du cours, un montant de CHF 60.– sera perçu pour les frais administratifs.

En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture.

Informations et renseignements

www.g40.ch www.coursdeconduite.ch





Je suis intéressé(e) au cours G40 en 2015

Je suis intéressé(e) aux dates et lieux des cours et je demande de m'envoyer la documentation suite à la publication

Nom, prénom

Adresse

NPA/lieu

N° de tél.

Mobile

Nº de membre ASETA

Courriel

Date de naissance



Tous les lieux de cours 2015 Sous réserve de changement

Aarberg BE, Balgach SG,
Bazenheid SG, Biberbrugg SZ,
Brunegg AG, Bülach ZH, Bulle
FR, Claro TI, Corcelles-prèsPayerne VD, Courtételle JU,
Düdingen FR, Frauenfeld TG,
Gossau ZH, Hohenrain LU, Ilanz
GR, Interlaken BE, Kägiswil OW,
Konolfingen BE, Landquart GR,
Langnau i. E. BE, La Sarraz VD,
Les Hauts-Geneveys NE, Lyss
BE, Lyssach BE, Marthalen ZH,
Mettmenstetten ZH, Moudon
VD, Niederurnen GL, Nyon VD,
Oensingen SO, Saanen BE,

S-chanf GR, Schöftland AG, Schwarzenburg BE, Schwyz SZ, Sion VS, Sissach BL, Sitterdorf TG, Sursee LU, Thusis GR, Tramelan BE, Tuggen SZ, Visp VS, Willisau LU, Zweisimmen BE, Zwingen BL

Le nouveau calendrier du cour G40 sera disponible dès janvier 2015. Pour l'obtenir dès sa publication, prière de s'annoncer d'ores et déjà au secrétariat de l'ASETA.



Formation Permis G

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 30 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteurs du permis de conduire de la catégorie G.

Ce permis donne aussi le droit de conduire des cyclomoteurs.

Cours sur la circulation routière et l'équipement des véhicules automobiles agricoles»: l'Association fribourgeoise pour l'equipement technique de l'agriculture (AFETA), avec l'aide des instructeurs de la Police cantonale et de l'Institut agricole de Grangeneuve (IAG) met, comme chaque année, sur pied des cours en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie G (véhicules automobiles agricoles dont la vitesse maximale n'excède pas 30 km/h), qui donne aussi le droit de conduire des cyclomoteurs.

Ces cours auront lieu pendant une journée, soit le mardi 7, mercredi 8 ou jeudi 9 avril 2015. Ils sont destinés aux jeunes garçons et filles nés avant le 1er mars 2002.

Les bulletins d'inscription sont disponibles auprès des secrétariats des CO du canton ou auprès de l'AFETA, laurent. guisolan@fr.ch, 026 305 55 58. L'inscription est possible jusqu'au 1^{er} mars 2015. Impérativement respecter ce délai!

Les cours d'une durée de deux après-midi (mercredi) sont décentralisés en fonction des inscriptions et accueillent 10 à 15 participants. Les lieux des cours sont Oulens-sous-Echallens et Moudon, les périodes à choisir: un des deux semestres 2014. Il est possible de passer l'examen un mois avant l'anniversaire.

U Les cours sont donnés sur un jour et demi et se déroulent pendant les vacances de Pâques et d'automne. Les places sont limitées à 25 candidats par emplacement. Le gérant de la section écrit : « Dès que nous serons en possession de vos inscriptions, nous vous ferons parvenir le programme du cours et la documentation nécessaire! » Il est possible de passer l'examen six mois avant l'anniversaire.

Section	Date	Contact
FR		
	7, 8 ou 9 mars	AFETA, 026 305 55 00 laurent.guisolan@fr.ch
NE		
		ANETA, M. Bernard Tschanz, ch. du Biolet, 2042 Valangin, bernardtschanz@net2000.ch
VD		
		ASETA, Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard, 1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch

Assemblées annuelles: préavis



Le mardi 10 février 2015, 9 h 30 Auberge du Lion d'Or, Siviriez

10 h 45 - 11 h 30 : Exposé de M. Marti, Centre de formation USM Aarberg « Technologie des boîtes à vitesse dans l'agriculture », ensuite repas (sans boissons) offert aux participants.

13 h 45 - 15 h 30 : visite guidée des nouvelles infrastructures du Centre L2 à Romont avec démonstrations de freinage de convois agricoles et poids lourds sur route/sur piste glissante.



Le mercredi 28 janvier 2015, 10 h 15 Centre de la protection civil de Gollion





FR

Contrôle des freins en 2015

Pour rouler en toute sécurité lors de transports et pour avoir du matériel qui réponde aux exigences minimales de sécurité, l'AFETA met sur pied, avec le concours d'ateliers spécialisés, une campagne de contrôle des freins pour les chars et remorques en tout genre pour 30 ou 40 km/h, dont on oublie trop souvent l'entretien parce que certains ne sont pas expertisés, mais qui remplissent leur rôle tout au long de l'année. A l'issue du contrôle, les participants disposeront d'un diagnostic précis de leur matériel roulant établi par un professionnel. Pour ses membres, l'AFETA prend en charge un montant de 25 francs par essieu sur le prix du contrôle. Le tracteur et la /les remorque/s doivent être équipés de freins de service hydrauliques ou pneumatiques.

Pour l'inscription s'adresser à: AFETA, Laurent Guisolan, rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, laurent.guisolan@fr.ch, 026 305 55 58.